

- Un arbitre, observant un dépassement du temps limite, doit en faire la remarque au concurrent et inscrire cet avertissement sur la feuille de marque en indiquant l'heure de cette intervention.
- Au deuxième avertissement et aux suivants, durant cette même étape de la compétition, la valeur de la meilleure flèche de la volée en cours sera enlevée.
- Le temps limite de tir peut être allongé lors de circonstances exceptionnelles.

Information du Comité de Tir en Campagne de la FITA (Mai 2002) :

D'une manière générale, il n'y a pas de chronométrage lors du tir en campagne.

Cependant, afin de ne pas passer trop de temps sur le parcours, un temps de 4 minutes est alloué pour tirer 3 flèches qui prend effet selon ce qui suit :

- s'il y a une concentration de plusieurs pelotons (bouchon) ;
- s'il y a réclamation d'autres archers sur quelqu'un qui retarde la compétition ;
- si on s'aperçoit qu'un (ou des) archer(s) prend, de manière répétitive, trop de temps pour tirer.

Si cela est le cas, vous devez suivre la procédure suivante :

- après que l'archer en question ait tiré ses flèches, ou avant qu'il ne se rende au piquet de tir (mais jamais quand l'archer est en position de tir), vous pourriez lui dire quelque chose comme : "vous utilisez trop de temps. Ceci est un avertissement verbal : à partir de maintenant, chaque juge aura un œil sur vous et pourra vous chronométrer" ;
- vous devez informer les autres juges (par radio) de votre décision ;
- vous devez signer la feuille de marque de l'archer, noter l'heure de l'avertissement verbal avec vos initiales.

La fois suivante où l'archer est chronométré et est trouvé en dépassement de temps, vous (ou tout autre juge) lui donnerez un avertissement écrit : signer la feuille de marque avec "avertissement écrit" avec l'heure et vos initiales.

La fois suivante, l'archer perdra la valeur de sa meilleure flèche à cette cible : vous barrez cette valeur et déduisez la valeur de la meilleure flèche du total de la volée. Signer la feuille de marque en indiquant l'heure et vos initiales.

Quand vous chronométrez, vous devez vous placer de manière à avoir une vue claire sur l'archer et la cible sur laquelle il tire. Vous devez vous assurer que l'archer n'est pas ralenti par quoi que ce soit qui l'empêche de tirer.

Bouchon (concentration de peloton derrière un peloton plus lent) :

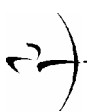
Certains pelotons tirent plus rapidement que d'autres.

Quand des pelotons retardent toute la compétition ou créent l'irritation du (des) peloton(s) qui doivent attendre, vous pouvez demander au peloton plus lent de se mettre de côté et de permettre au peloton plus rapide de le dépasser. Si cela se produit, informez toujours les autres juges et l'organisateur qui pourraient penser que la compétition est terminée alors qu'il y a encore un (des) peloton(s) en train de tirer.

B.5.1.13 : Les avertissements ne sont pas reportés d'une étape de la compétition à la suivante.

B.5.1.14 : Dans l'épreuve des finales, quand un arbitre accompagne un peloton, il fera débiter le tir et arrêtera le tir verbalement ("go" pour le départ et "stop" quand les 4 minutes sont écoulées) à chaque cible.

- L'arbitre montrera un carton jaune pour avertir l'archer quand il reste 30 secondes sur les 4 minutes de tir. Aucun tir ne sera autorisé après que les 4 minutes se soient écoulées et que l'arbitre ait arrêté le tir.
- Si un compétiteur tire une flèche après que l'arbitre ait arrêté le tir, la flèche du compétiteur ou de l'équipe ayant le plus haut score sur cette cible sera annulée.



B.5.1.15 : Lors de matches par équipes, le juge fera démarrer le chronomètre quand le premier compétiteur de l'équipe quitte la position d'attente [au n° de cible].

B.5.1.16 : Si pour quelque raison que ce soit, le tir, lors du tir par équipes, est arrêté, le juge arrêtera le chronomètre pour cette équipe et le fera repartir, avec le temps restant, dès que le tir pourra reprendre.

B.6 L'ETABLISSEMENT DES SCORES

B.6.1 : L'enregistrement des scores aura lieu lorsque tous les compétiteurs du peloton auront tiré leurs flèches. Les feuilles de marque doivent être signées par les archers prouvant que l'archer est d'accord avec les informations contenues sur les feuilles de marque (valeurs des flèches, total général, nombre de 5, nombre de 5X). L'organisateur peut ne pas accepter les résultats des archers ne respectant pas cette directive.

Note : cette dernière phrase ne s'applique pas lors des compétitions sélectives pour les championnats de France ni aux championnats de France eux-mêmes : l'organisateur ne peut pas refuser les feuilles de marque, même si elles sont incomplètes, avec la précision suivante : une feuille de marque signée sera acceptée : pour les valeurs de flèches, les totaux ainsi que les informations fournies pour le départage des égalités.

B.6.1.1 : A moins qu'il n'en soit décidé autrement par le peloton, le membre du peloton ayant le n° de départ le plus bas est le leader du peloton. Il sera responsable de la conduite du peloton. Les compétiteurs avec les deuxième et troisième n° de départ les plus bas enregistreront les points. Le quatrième archer cochera les impacts des flèches. Dans un peloton de trois, le leader cochera également les impacts.

Le peloton ne doit pas quitter la cible avant que tous les impacts n'aient été cochés.

B.6.1.2 : Les marqueurs devront inscrire les points en face du numéro correspondant de la cible, dans l'ordre décroissant, tels qu'ils ont été annoncés par l'archer à qui appartiennent les flèches. Les autres archers doivent vérifier la valeur de chaque flèche annoncée. Les archers ne pourront appeler qu'un seul juge pour estimer la valeur d'une flèche. Une erreur découverte sur la feuille de marque, avant que les flèches n'aient été retirées de la cible, peut être corrigée. Voir l'article B.10.1.

Les archers ne pourront pas faire appel à un juge pour juger la valeur des flèches lors des phases de qualifications : les archers jugeront eux-mêmes la valeur des flèches et en cas de décision partagée (50/50), c'est la valeur la plus haute qui sera attribuée - sinon, la majorité du peloton fait la décision.

(Application au 01/04/2006, mais non applicable en France)

B.6.1.3 : Les marqueurs doivent comparer leurs résultats avant de retirer les flèches de la cible.

B.6.1.4 : Lors des finales des championnats FITA, un arbitre accompagnera chaque peloton pour contrôler les résultats de tous les tireurs du peloton.

B.6.1.5 : Lors des finales, dans chaque peloton, un marqueur doit porter un tableau affichant les résultats de tous les tireurs du peloton.

B.6.2 : La valeur d'une flèche sera comptée en fonction de la position du tube de la flèche dans le blason. Si le tube touche deux zones ou la ligne de séparation entre deux zones marquantes, la flèche aura la valeur de la zone de score la plus haute.

B.6.2.1 : Ni les flèches, ni le blason ne doivent être touchés avant que toutes les flèches sur la cible n'aient été enregistrées et les scores contrôlés.

B.6.2.2 : Si 2 flèches ou plus, sont tirées dans le même blason de 20cm, elles doivent être considérées comme faisant partie de cette volée, mais uniquement la flèche ayant la valeur la plus basse sera comptabilisée. Les autres flèches seront marquées comme manquées (M).

B.6.2.3 : Si plus de 3 flèches, appartenant au même archer, sont trouvées dans la cible, ou sur le sol dans les couloirs de tir, seules les 3 flèches ayant les valeurs les plus basses seront comptabilisées. Si un concurrent (ou une équipe) est pris(e) à répéter cela, il (elle) pourra être disqualifié(e).

